

## ***Formulaire de restitution d'une synthèse***

**Arrondissement : Strasbourg Centre**

---

**Type de réunion**

**Réunion d'école publique**

### **02 : Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

L'entrée dans le débat souligne immédiatement le fondement historique de l'école en France : « l'école française est républicaine ». Elle tient d'une interrogation et d'une démarche politique au sens où elle est ancrée dans la vie de la société, de la « polis ». Ses missions, terme pas forcément adapté que l'on pourrait remplacer par « rôle », ne peuvent donc procéder que de thèmes républicains. L'école agit sur deux axes : l'éducation et l'instruction. L'éducation transmet des valeurs, les valeurs républicaines ; l'instruction assure l'acquisition du savoir.

L'élève, futur citoyen, doit avant tout s'exercer à l'esprit critique afin de « ne pas accepter n'importe quoi » mais pour développer la définition de son propre point de vue.

La tolérance constitue la seconde vertu à développer pour l'appliquer en toute circonstance et précisément sur le plan de la construction de l'espace politique européen.

Si l'apprentissage à l'esprit critique paraît se construire sans difficulté et ce dès l'école maternelle, il semble plus délicat de rendre quelqu'un tolérant surtout à la vue des comportements environnants.

Le débat traite ensuite de l'attitude à observer de la part de l'école : il faut que celle-ci puisse « garder la distance nécessaire » pour pouvoir amener à l'esprit critique et à la tolérance. Trois thèmes retiennent l'attention :

En premier lieu, le rapprochement avec le monde de l'entreprise amène à questionnement. Les approches « insidieuses » sous la forme de mise à disposition de matériel et de fiches pédagogiques par de grandes entreprises interrogent les enseignants. C'est essentiellement la préservation de la liberté pédagogique qui serait visée.

Par contre, une ouverture de la part de l'école en direction du monde de l'entreprise et, sans que cela ne fut dit de manière explicite, vers la vie active en général, apparaît comme une démarche judicieuse. Plusieurs interventions laissent entrevoir le bénéfice que peut apporter la connaissance du monde du travail qui attend les futurs adultes mais elles soulignent clairement que l'école ne doit en aucun cas préparer à l'insertion dans le travail. « L'entreprise n'a pas à formuler ses besoins » et l'école n'a pas à formater des « gens compétitifs ». Le partenariat avec l'entreprise ne peut se concevoir éventuellement que sur le plan d'une démarche pédagogique « égale » et donc dans le respect mutuel des objectifs de chacun.

Dans le cadre de l'enseignement obligatoire jusqu'à seize ans, le rôle de l'école se concentre bien sur la transmission des valeurs et l'éclosion des connaissances et des compétences ; elle peut établir des passerelles vers le monde du travail afin de permettre d'accéder aux élèves en retour à « des apports théoriques ».

Ensuite l'emprise des médias sur le comportement des enfants représente une autre raison d'action pour l'école : « La télévision montre des parcours faciles ». Là aussi, c'est à l'école d'éveiller les futurs personnalités à « ne pas suivre l'air du temps » ; c'est le rôle de l'école que de susciter l'adoption d'une démarche propre.

Enfin « La laïcité qui sert la liberté, est à conserver ». Cette affirmation n'a donné lieu à aucune contradiction ni d'ailleurs de commentaire supplémentaire tellement son postulat a paru évident. Une précision a souligné le caractère spécifique de la laïcité dans les écoles françaises ce qui n'est pas le cas de beaucoup de pays européens.

Sur la manière de procéder de l'école, l'assistance essaye de démêler les procédures du « faire passer » et du « promouvoir ». La démarche est évidemment à relier à la discussion sur les valeurs. Partisans des « valeurs intangibles » et partisans des « valeurs relatives » ont du mal à s'entendre : par exemple l'égalité des citoyens – des élèves – ne souffre d'aucune mise en cause mais l'égalité existe-t-

elle vraiment dans notre société ? C'est donc le rôle de l'école que de la « promouvoir », c'est-à-dire d'encourager - ou de provoquer à l'essor - les citoyens doués d'esprit critique pour en faire le meilleur usage.

En définitive, la question d'entrée amène à une affirmation forte : « l'école est un endroit neutre ». Elle renvoie aussi à une question essentielle : « Est-ce que l'école doit défendre des valeurs qui ne sont plus partagées par tout le monde ? » qui peut aussi s'énoncer par « Faut-il changer l'école ou la société ? ». Sur cet examen, la discussion n'a pas paru accabler l'école bien au contraire.

### **Question 05 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement , les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

Dans l'approche de cette question, l'étude sémantique du mot « socle » a posé d'emblée le problème de l'école à une ou plusieurs vitesses : l'école s'adresse-t-elle à tous les enfants de la même manière ? Peut-on parler du socle ou faudrait-il évoquer des socles parce que les enfants n'atteignent pas tous le même degré de connaissance ? Par exemple, la perspective de réussite d'un élève de ZEP n'est-elle pas bridée dès le départ ?

Sans être affirmé, le caractère égalitaire de l'école demeure fortement perceptible. En aucun cas, « la réussite scolaire ne devrait être tirée vers le bas » pour certains enfants et encore moins pour tous.

Quelles connaissances et quelles compétences minimales convient-il de retenir ?

La réponse ne saurait se formuler au pied levé lors d'une réunion de samedi matin ! L'assemblée concède ce travail à une instance aux compétences reconnues, la Commission des Programmes est citée. « Le contenu du programme est affaire de spécialistes », c'est à eux de définir tout ce que les enfants sont tenus d'apprendre dans le monde tel qu'il évolue. Cet assentiment vaut essentiellement pour ce qui touche à la transmission du savoir et du savoir-faire même si la différenciation entre ces deux apprentissages n'est pas toujours clairement faite par les intervenants.

Par contre, beaucoup de personnes présentes expriment leur avis sur les éléments qui confinent aux règles de comportement. Il est avant tout question d'écoute : « il faut apprendre à écouter ».

L'écoute dans son sens premier où les enfants manquent souvent d'être récepteurs des messages aussi bien d'origine familiale que scolaire. La vie moderne avec son rythme trépidant est invoquée ici comme fauteur de trouble.

Et c'est à la maison que commence l'écoute, préliminaire à l'obéissance aux règles de comportement. Le constat énoncé apparaît plutôt pessimiste : « Le pouvoir a échappé aux familles » ou « Les familles se remettent de plus en plus aux différentes institutions éducatives ». Les contraintes essentiellement professionnelles des parents les handicapent dans leur rôle de parent. Ce à quoi il a été répondu que l'action familiale n'est pas seulement tributaire des conditions pratiques et de la quantité de temps libre mais qu'elle procède également de la qualité de l'influence des parents. « Le pouvoir des parents sur les enfants ne dépend pas du système adopté ». Quoi qu'il en soit, l'assemblée adopte apparemment le principe qu'« au départ, c'est à la famille de transmettre les valeurs éducatives » et que de toute manière « l'école n'est-elle pas déjà trop sollicitée pour l'éducation au détriment de l'acquisition des connaissances ? »

Le rôle de l'école n'en est pas pour autant allégé. Dans le cas où « la famille ne peut plus remplir toutes ses missions pour beaucoup de raisons », il convient d'admettre que « la société doit réagir » sous-entendu par un des moyens disponibles, en l'occurrence l'école. Si aucun grief n'est porté à l'action de l'école, les interventions proposent des perfectionnements à apporter à l'institution.

La première proposition se situe sur le plan de la plus grande responsabilité à faire acquérir à l'enfant. « La citoyenneté n'est pas suffisamment abordée ». L'école devrait aider à une plus grande implication sociale : développer l'esprit d'entraide, acquisition du brevet de secourisme, attachement à sauvegarder sa santé (tabagisme, ...)...

Amener l'enfant à devenir plus et plus tôt autonome est une seconde demande. « Les enseignants chapeautent trop les élèves » et « l'école n'est pas assez à l'écoute des enfants, surtout au secondaire ». Le débat se concentre sur les questions de responsabilité des enseignants qui par précaution et préservation de poursuites juridiques adoptent une attitude frileuse : peu de latitude laissée à chaque

enfant, peu d'initiatives prises dans les activités de groupe comme les sorties. Un parallèle avec d'autres systèmes éducatifs européens - allemand par exemple – souligne la différence d'exercice de la responsabilité au sein de l'école qui reste familiale dans ces cas. Cet état semble également freiner une plus grande ouverture de l'école sur la vie de la cité sans savoir si cela est vraiment souhaitable.

Enfin, il conviendrait de restaurer un plus grand respect à accorder aux enseignants. D'une part, il revient aux parents d'aller plus fermement dans le sens de l'action des enseignants en les soutenant de manière assez inconditionnelle aux yeux des enfants ce qui n'exclue pas la rencontre, la discussion et la recherche de consensus entre famille et école. D'autre part, « les enseignants ne maintiennent pas assez leur position » et gagneraient à marquer leur action d'une rigueur plus constante. Une personne trouve que le respect des enseignants est en baisse parce qu' « ils ne sont pas assez payés ».

En conclusion à cette question, les participants s'accordent à penser que sur le plan des comportements à acquérir par les enfants, « l'école n'a pas failli à sa mission, elle est seulement en porte-à-faux par rapport au monde qui l'entoure ».

### **Question 16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?**

La relation professeur / élèves n'a pour ainsi dire pas été traitée lors de cette réunion. Elle n'a affleuré que dans le constat de la question 05 précédente afférent à la déficience de l'écoute des élèves.

La relation parents / professeurs fait apparaître fortement des a priori qui semblaient et, dans tous les cas, devraient avoir disparus.

Les enseignants éprouvent toujours des craintes devant la présence des parents à l'école sans que les causes de cette attitude soient bien déterminées. Seraient-ce les explications sur le fonctionnement de l'école qui restent difficiles à donner ? Seraient-ce les nombreuses réformes successives qui fragilisent la position des enseignants ? Les droits et les devoirs à l'école sont-ils bien affichés et diffusés autant pour les élèves que pour les parents ?

Il existe encore des parents – combien ? – qui ont peur de l'école ou qui ont peur d'y entrer à nouveau. Cela pourrait être dû à une mauvaise expérience d'écolier.

Afin de rendre cette relation plus vivante, une plus grande ouverture de l'école par un accueil plus engagé de la part des enseignants est souhaitable. De manière concomitante, une action d'information plus simple, plus précise sur les droits et les devoirs des parents est à renforcer et à reconsidérer. En particulier, le fonctionnement et les prérogatives des Conseils d'Ecole et des Conseils d'administration des établissements secondaires sont très mal connus par beaucoup de parents.

En constatant que « les parents ne sont pas les enseignants » cette relation doit pouvoir se défaire de la complexité et des craintes ressenties et, pour l'avenir, permettre de « rendre les choses plus légères ».